

Communiqué de presse

Genève, le 25 avril 2016

Première mondiale aux HUG :

- **transplantation de foie d'un donneur VIH+ à un receveur VIH+**
- **6 mois de recul sur l'évolution clinique consécutive à cette greffe**

Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG) ont réalisé, en première mondiale, une greffe hépatique entre deux porteurs du virus VIH en octobre 2015. Les six mois de recul sur cette greffe montrent l'absence de rejet de l'organe et soulignent que la greffe de foie n'a pas provoqué de perte du contrôle virologique chez le receveur. Cette première transplantation pratiquée en Suisse, qui vient d'être suivie d'une greffe analogue aux Etats-Unis, ouvre des perspectives tout à fait inédites pour les personnes vivant avec le VIH. D'une part ils peuvent désormais se déclarer donneurs potentiels d'organes. D'autre part, ceux qui sont en attente d'un organe ont de meilleures perspectives de transplantation. Cette première mondiale fait l'objet d'une publication dans l'*American Journal of Transplantation* du 25 avril 2016.

Loi suisse unique en son genre

La transplantation d'organes provenant de donneurs séronégatifs vers des receveurs séropositifs pour le VIH est pratiquée avec succès dans de nombreux pays, dont la Suisse. Par contre, le don d'organe de personnes séropositives est interdit dans la plupart des pays par crainte de la transmission du virus au receveur.

La loi suisse est remarquable dans le sens qu'elle autorise, depuis 2007, la transplantation d'organes de donneurs séropositifs, tout en la restreignant aux receveurs également séropositifs (Ordonnance de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules - 810.211). Cette situation lève une discrimination et suscite d'importants espoirs parmi les personnes touchées par le virus du SIDA.

Bénéficiant de ce cadre légal unique, les HUG ont été le premier hôpital au monde à réaliser une greffe du foie entre un donneur et un receveur séropositifs pour le VIH en octobre 2015.

Pas de transmission ni de réactivation du VIH, pas de rejet de la greffe

Le receveur et le donneur de la greffe hépatique réalisée en octobre 2015 aux HUG étaient traités depuis de nombreuses années par des thérapies

Communiqué de presse

antirétrovirales (trithérapies). Grâce à ces traitements, le virus VIH n'était plus détectable, ni chez l'un ni chez l'autre. Seuls subsistaient des anticorps attestant de l'infection.

Toutefois, des incertitudes demeuraient de savoir si la greffe allait transmettre une nouvelle souche du virus VIH plus difficilement traitable ou si l'organe serait rejeté.

Les 6 mois de recul montrent que le foie greffé n'a pas fait l'objet de rejet, et qu'il n'y a pas eu de perte du contrôle virologique chez le receveur.

Bonne nouvelle pour tous les candidats à la greffe

Cette première mondiale ouvre d'importantes perspectives pour les personnes en attente de greffe. Cela permettra d'augmenter l'accès à la greffe des personnes séropositives en liste d'attente pour une transplantation d'organe.

Dans le contexte bien connu de la pénurie globale de dons d'organes, les patients séronégatifs en liste d'attente bénéficieront également indirectement de cette percée, puisque toute greffe entre patients séropositifs va automatiquement diminuer le nombre total de patients en attente d'organe.

Grâce aux progrès réalisés dans le traitement de l'infection VIH, notamment par les trithérapies, la plupart des patients séropositifs de notre pays n'ont plus de virus détectable dans le sang. Par contre on estime qu'en Suisse, environ 15% des décès de personnes séropositives sont liés à des maladies du foie. À ce jour, seules 14 personnes séropositives ont pu bénéficier d'une greffe de foie (de donneurs séronégatifs) en Suisse.

Mortalité inchangée

Bien que certaines études aient suggéré une augmentation du risque de rejet lors de transplantation à des receveurs séropositifs, la mortalité chez les receveurs séropositifs n'est pas augmentée comparée aux personnes greffées séronégatives. Aux Etats-Unis, on estime que la levée de l'interdiction des transplantations entre personnes VIH pourrait augmenter le pool de donneurs potentiels de 500 patients par année, faisant bénéficier annuellement environ 1'000 patients séropositifs d'une transplantation de foie ou d'un rein.

La possibilité pour les personnes séropositives de manifester leur accord par la signature d'une carte de donneur et, cas échéant, de donner leurs organes contribuera à diminuer la stigmatisation, malheureusement encore trop présente, liée à l'infection VIH.

La transplantation réalisée aux HUG

Le donneur est une personne de 75 ans décédée d'une hémorragie cérébrale. Il était séropositif depuis 1989. Informé par son médecin traitant que la loi suisse

Communiqué de presse

autorise le don d'organes de personnes séropositives, il avait signé un consentement écrit.

Le receveur a été diagnostiqué séropositif en 1987. Il avait été informé préalablement des risques potentiels supplémentaires encourus dans le cadre de cette greffe et avait signé un consentement éclairé.

Afin de réduire le risque que le foie transplanté ne transmette une souche virale du donneur non contrôlée, le traitement antirétroviral du receveur a été modifié et adapté aux caractéristiques du virus du donneur après la greffe. Cette stratégie s'est avérée efficace puisque 6 mois plus tard, aucune transmission de virus n'a pu être détectée.

L'équipe d'intervention

Cette greffe a été rendue possible par le travail conjoint et pluridisciplinaire d'une équipe formée notamment de la professeure Alexandra Calmy – médecin adjointe agrégée, responsable de l'unité VIH, du professeur Thierry Berney – médecin chef du service de transplantation, du professeur Christian van Delden - médecin adjoint agrégé, responsable de l'unité d'infectiologie de transplantation, et du Professeur Emiliano Giostra – spécialiste des maladies du foie et suppléant du chef de service de transplantation.

Cette intervention et son suivi ont fait l'objet d'une **publication** dans l'American Journal of Transplantation du 25 avril 2016 disponible sur : <http://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1111/ajt.13824/abstract>

Vidéos B-roll disponibles :

Basse définition (.mp4):

[Interviews médecins, illustrations et chirurgie](#)
[Interview patient](#)

HD (.mp4):

[Interviews médecins, illustrations et chirurgie](#)
[Interview patient](#)

[Shotlists et transcription](#)

Retrouvez les B-roll sur le site des HUG :

www.hug-ge.ch/videos-b-rolls

Pour de plus amples informations

HUG, Service de presse et relations publiques

Nicolas de Saussure +41 22 372 60 06 et +41 79 553 60 07

Communiqué de presse

Les HUG : soins, enseignement et recherche de pointe

Les Hôpitaux universitaires de Genève (HUG), établissement universitaire de référence au niveau national et international, rassemblent huit hôpitaux publics genevois. Leurs centres d'excellence touchent les affections hépato-biliaires et pancréatiques, les affections cardiovasculaires, l'oncologie, la médecine de l'appareil locomoteur et du sport, la médecine de l'âge avancé, la médecine génétique et la vaccinologie. Avec leurs 10'500 collaborateurs, les HUG accueillent chaque année 60'000 patients hospitalisés et assurent 91'000 urgences, 990'000 consultations ou prises en charge ambulatoires et 26'000 interventions chirurgicales. Plus de 800 médecins, 3'000 stagiaires et 150 apprentis y effectuent leur formation. Les HUG collaborent étroitement avec la Faculté de médecine de l'Université de Genève et l'OMS à différents projets de formation et de recherche. Ils développent des partenariats avec le CHUV, l'EPFL, le CERN et d'autres acteurs de la *Health Valley* lémanique. Le budget annuel des HUG est de 1.8 milliard de francs.

Plus de renseignements sur :

- les HUG : www.hug-ge.ch – presse-hug@hcuge.ch
- Rapport d'activité, HUG en bref et Plan stratégique 2015-2020 : <http://www.hug-ge.ch/publications-hug>